



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 49036

Texte de la question

M. Pierre-Remy Houssin attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme sur les projets d'arretes concernant l'aviation legere. Il lui demande si une concertation a ete prevue avec les federations sportives et les organisations de professionnels pour elaborer ces textes reglementaires. D'autre part, il lui demande s'il est toujours dans ses intentions d'augmenter la surface des ULM de 50 %, comme le projet le prévoit, mais ce qui pourrait avoir comme consequence de rendre les machines fragiles et extremement sensibles aux coups de vents et aux turbulences.

Texte de la réponse

Les trois projets d'arretes etablis par la direction generale de l'aviation civile (DGAC) portent sur les autorisations de vol des appareils ultralegers motorises (ULM), sur les certificats de navigabilite des avions de collection et sur les certificats de navigabilite des aeronefs en kit. Preoccupe par le nombre d'accidents enregistres chaque annee pour ces appareils de plus en plus performants, le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme a en effet considere qu'une evolution de la reglementation etait indispensable. La diffusion de ces projets d'arretes, qui ne prejuge pas des orientations finales, n'est qu'une etape dans le processus d'elaboration de cette nouvelle reglementation. La DGAC a par ailleurs demande a trois experts exterieurs a l'administration de lui faire part de leur propre position et a invite les organisations professionnelles a lui adresser leurs observations et leurs commentaires. Une fois ces elements reunis, des reunions de travail seront organisees entre les responsables de ce dossier a la DGAC et les representants de l'aviation legere, afin de rechercher en commun des solutions permettant tout a la fois de ne pas freiner l'expansion du secteur et d'assurer la securite des pilotes ainsi que des personnes transportees et des tiers au sol.

Données clés

Auteur : [M. Houssin Pierre-Rémy](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49036

Rubrique : Aviation legere

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 3 mars 1997, page 1029

Réponse publiée le : 17 mars 1997, page 1407